



LE P'TIT JOURNAL D'OISSEL #162

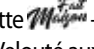






**BUDGET
2023**

Près de chez vous

À LA CANTINE (menus sous réserve de modifications)




Lundi 15 mai

Betteraves vinaigrette  - Chili con carne  ou tarte au fromage  - Riz - Vache qui rit  - Velouté aux fruits - Pain normand 



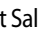


Mardi 16 mai

Saucisson sec ou tomates vinaigrette - Nuggets de poulet ou poisson meunière  - Farfalle  - Leerdamer  - Paris-Brest  - Pain normand 





Mercredi 17 mai

Concombre vinaigrette - Lasagnes à la bolognaise  - Tomme blanche  - Danette au chocolat  - Pain normand 
Goûter : Barre bretonne confiture




Lundi 22 mai

Macédoine mayonnaise - Spaghettis à la bolognaise  ou omelette au fromage  - Spaghettis - Port Salut  - Yaourt velouté aux fruits  - Pain normand 

Mardi 23 mai

Pâté de foie ou concombre vinaigrette - Cordon bleu  ou cube de poisson sauce ciboulette  - Jardinière de légumes - Comté  - Clémentines - Pain normand 

Mercredi 24 mai

Salade de tomates, maïs et dés d'emmental - Boulettes de bœuf  - Riz créole - Camembert  - Paris-Brest - Pain normand 
Goûter : Compote pomme/fraise

Jeudi 25 mai

Carottes râpées - Couscous végétarien  - Emmental  - Abricotine - Pain normand 

Vendredi 26 mai

Surimi mayonnaise - Sauté de porc sauce moutarde  ou dos de colin grillé  - Frites - Mini Babybel  - Compote pomme/fraise - Pain normand 
 Origine France -  Pêche durable -  Végétarien -  Agriculture biologique -  Maitre d'Artisan -  Viande française

OAC : Pass'trail

Dimanche 21 mai, 9h15,

stade Marcel-Billard

4 épreuves, 2 distances :

une course nature de

10km + marche nordique,

un trail de 23km en solo

ou en duo mixte.

Renseignements :

06 10 57 15 30.

L'équipe Astuce vient à votre rencontre

Mardi 23 mai, de 15h à 17h, place de la République

L'équipe réseau Astuce sera présente pour vous informer et vous conseiller sur la mobilité au sein de la Métropole. Vous pourrez recharger ou créer votre carte Astuce.

Anticiper la rentrée et accéder à l'ensemble des informations pour voyager en toute sérénité.

SANTÉ

DE GARDE LA NUIT ET LE WEEK-END

Médecins : en soirée, le week-end et les jours fériés : 116 117 (gratuit), 3624 SOS médecins (0,15€/min + prix appel)

Infirmières :

M^{mes} Bignet, Loisel et Rosay : 06 22 62 87 00.

M^{mes} Dujardin : 06 67 62 07 61 et Henri : 06 22 11 76 08.

M^{mes} Guendouzi, El Kadiri et Flores-Ribeiro : 06 59 26 71 11.

M^{mes} Guyard, Capron, M. et M^{me} Dumont : 02 35 65 34 49.

M^{me} Marchand et M. Saussey-Guillaumat : 06 09 98 64 39, 02 35 61 60 74.

M^{mes} Michel et Wable : 09 52 31 15 96, 07 68 08 12 71

Pharmacies : Le syndicat des pharmaciens vous informe par téléphone des permanences du jour au 32 37 (0,35€/mn + coût opérateur) ou sur www.3237.fr. Vous pouvez aussi installer l'application le pharmacien sur votre smartphone.

Pour le chirurgien-dentiste, contactez-le au 02 35 15 81 27.

ÉTAT CIVIL

Naissances : Esrà Kmar, Espérance Sorgho

Décès : M^{me} Suzanne Adjacent, M. Jean-Pierre Le Poittevin, M. Philippe Bochand

Remerciements

● M^{me} Mireille Le Poittevin, sa famille, ses amis, très touchés par les marques de sympathie, présence, fleurs et courriers lors du décès de **M. Jean-Pierre Le Poittevin**, remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine, et particulièrement Nicole Fleurs.

Prochain P'tit journal jeudi 25 mai.

Tirage au sort des jurés d'assises

Lundi 15 mai à 14h, en mairie.

Les noms de 27 électeurs osseliens composeront la liste préparatoire.

Restos du cœur

Porte ouverte samedi 13 mai, de 14h à 17h, au 1919 avenue du Général-De-Gaulle.



Ce numéro est une publication de la **mairie d'Oissel-sur-Seine**, place du 8 mai 1945, 76350 Oissel-sur-Seine. Tél. : 02 32 95 89 89 www.ville-oissel.fr - **Directeur de la publication :** Stéphane Barré. **Directrice de la communication :** Sylvie Lebourg. **Rédaction, photos et maquette :** Sylvie Lebourg, Christine Marti, Nicolas Frénel, Charles Viansson Ponté. **Service Communication :** 1bis, rue du Maréchal-Foch,

76350 Oissel-sur-Seine. Tél. : 02 32 95 89 93. Courriel : communication@ville-oissel.fr - ISSN : 0755-0928. Imprimé par Iropa, rue de la Roquette - parc de la vente Olivier, 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray, à 6500 exemplaires sur papier recyclé.

UNSS Equitation du collège Jean-Charcot

Communiqué

Mercredi 12 avril, le collège Jean-Charcot participait pour la 1^{re} fois au championnat académique d'équitation, qui se déroulait au village équestre de Conches-en-Ouche.

Cette équipe établissement est composée de 5 cavaliers (Ambre, Imani, Tom, Alyosha et Anna) et de 2 jeunes officielles (Lauranne et Alanis) qui jugent et arbitrent les épreuves, tous membres de l'OEDN.

La journée s'est déroulée en 2 étapes. Le matin, les cavaliers ont effectué chacun leur tour un parcours d'Equifun (aller le plus vite possible en passant dans des slaloms, des entonnoirs, petits sauts, tout en maîtrisant un poney prêté par l'organisation...), sans faire de fautes, et les temps sont additionnés. A la fin de cette première épreuve, ils se classent 2^e/9, à la grande surprise de tous. On commence à imaginer terminer sur le podium (pour une première expérience, ce serait bien !). L'après-midi, c'était l'épreuve des pony-games. Les cavaliers doivent effectuer en relais 4 jeux différents. Ils se classent 1^{er} de leur pool. Au classement final, ils termineront 2^e à seulement 1 point des premiers. Très belle performance ! Bravo à toute l'équipe.

Et nouvelle surprise, l'équipe est finalement qualifiée pour participer aux championnats de France UNSS d'équitation, qui auront lieu du 10 au 12 mai, au village équestre de Conches-en-Ouche. Bonne chance pour cette nouvelle belle expérience !



LES RÉSULTATS

FOOTBALL

Vire/1^{re} : 1-1

1B/Gisors : 0-5

Fauville/1C : 1-1

Vétérans/Petit-Couronne : 6-5

ASPTT Rouen/U18 R1 : 6-0

U18 R3/Croix Vallée : 4-6

U16/Pacy : 2-1

U17F/Sotteville : 3-3

Sotteville/U14Fém 1 : 2-6

Saint-Etienne/U14 Fém 2 : 1-4

Mesnil-Esnard/U13 A : 2-3

Chateau Blanc/U13 B : 3-2

U12 A/Cléon : 10-1

U12 B/Cléon : 10-0

HANDBALL

1^{re}/St-Valéry-en-Caux : 23-27

Vernon/1B : 22-22

Bolbec/Sen Martin : 5-9

Gonfreville/U17 : 33-40

U15/Avranches : 30-30

Octeville/U13 : 21-24

Cany/U11 : 0-10

BASKETBALL

1^{re}/Déville M : 82-68

1B/Ala Le Havre : 88-66

Césaire/1C : 70-48

1D/Offranville : 64-75

Sen Fém/Ala Le Havre : 47-43

S^{re}-Adresse/U20B : 66-64

U17/Malaunay : 35-47

ASPTT Rouen/U11 : 43-34

ATHLÉTISME

Nicolas De La Rue a pris le

départ à Sao Vicente pour un trail de 85km avec un dénivelé de 4800m, arrivée à Machico après 16h de course.

A la corrida du Marais Vernier Erwann Le Tallec se classe 10^e sénior, Arnaud Potier 3^e master 2, Jean-Michel Dutheil 6^e master 3, Patrick Langlois 10^e master 3.

TENNIS

Résultats 2^{nde} journée de championnat de printemps DF2 Oissel/Le Havre sport tennis 1 : 4/1

DM 1 Oissel 1/Déville 2 : 3/2

DM2 Les Authieux 1/Oissel 2 : 1/4

DM3 Tourville 1/Oissel 3 : 5/0

LES RENCONTRES

FOOTBALL

Stade Marcel-Billard

Samedi 13 mai

10h : Plateaux U9 et U10

13h30 : U13A/Offranville
U13 B/Déville M

15h : U18 R1/Rouen

15h30 : U14/Gonfreville

15h30 : U15 R1/Evreux

18h : 1^{re}/Mont-Gaillard

Dimanche 14 mai

15h : 1C/Motteville

BASKETBALL

Salle Jean-Jaurès

Samedi 13 mai

13h30 : U20B/Gonfreville

La Société d'histoire

L'association cherche à répertorier les emplacements des puits et fontaines privés et publiques de la ville d'Oissel afin d'en faire paraître une brochure. Si vous le souhaitez, merci de nous aider dans cette démarche (tout document ou photo sera scanné et rendu à son propriétaire).

Permanence SHO : tous les lundi matin de 10h à 12h, salle Bondonis, école Mongis ou mail à adresser à : claire.friboulet@yahoo.fr

Piscine municipale

Horaires depuis le 5 mai

- Lundi : 12h-13h30/16h-19h30
- Mardi : 16h-20h
- Mercredi : 12h-18h30
- Jeudi : 12h-13h30/16h- 19h30
- Vendredi : 16h-18h30
- Samedi : 13h-16h30
- Dimanche : 8h30-13h30

Attention, sortie de l'eau 1/2h avant la fermeture de la piscine !

Nouveauté !

Pour le 3^e trimestre, un cours d'aquajogg est proposé le vendredi, à la place du cours d'aquatonic, de 18h15 à 19h dans le grand bassin. Inscriptions à l'accueil de la piscine.

Renseignements : 02 35 64 73 28.

Amicale retraite et loisirs

Journée au Tréport vendredi 26 mai

Au programme : balade en petit train, déjeuner, promenade en mer et temps libre.

Tarifs : 72€ pour les amicalistes (77€ non-amicalistes). Inscriptions le 16 mai, de 10h à 11h30, au local 9bis rue du Maréchal-Foch.

Renseignements : 06 69 90 57 34.



CNL Boieldieu

Samedi 27 mai, de 7h à 18h, place rouge (cité Bel-Air)

Inscriptions jusqu'au 15 mai au 07 82 77 20 92 ou lors des permanences de la CNL rue Guy-de-Maupassant (immeuble Arthur-Rimbaud), tous les jours sauf le mercredi, de 17h à 19h.

3€/m (4m obligatoires si voiture). Interdite aux professionnels et alimentaire.

Buvette et restauration sur place.

Solinor

Samedi 27 et dimanche 28 mai, de 5h à 18h, plaine des Landaus

3,50€/m et 3€ pour les 2 jours.

Restauration sur place.

Réservation au 20, rue Masson.

Tél. : 06 44 76 31 54.

Centre ville

Samedi 24 juin

Le Comité des fêtes prendra les inscriptions au local situé 28 rue Maurice-Leverger (rez de chaussée) **samedi 27 mai de 9h à 12h et de 14h à 19h et mercredi 31 mai de 14h à 19h.**

Documents à fournir : pièce d'identité et justificatif de domicile.

Pour les Osseliens(nes) : 3 premiers mètres offerts (6€ le m supplémentaire)

Les associations et commerçants Osseliens souhaitant participer sont invités à contacter le Comité des fêtes au 06 17 34 86 26.

Aucune inscription par mail/et/ou par téléphone.

Conseil municipal du jeudi 13 avril



Les nouveaux sacs en tissu réutilisables à destination des usagers de la médiathèque Galilée ont été présentés aux élus du conseil municipal.

FINANCES

Compte de gestion/compte administratif 2022

Le compte de gestion est le document comptable géré par le centre des finances publiques. Il doit être soumis à l'approbation des membres du conseil municipal (1 voix contre).

En parallèle, la Ville présente le compte administratif, exercice de clôture de l'année 2022. Celui-ci est en tout point identique au compte de gestion du Trésor public (1 voix contre).

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 18 918 555€. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 18 741 955€. Les recettes d'investissement atteignent la somme de 5 989 573€ et les dépenses d'investissement 3 435 896€. Le compte administratif fait ressortir un résultat de clôture excédentaire de 1 519 339,11€ en fonctionnement et de 4 065 492,42€ en investissement. L'excédent en fonctionnement est reporté sur l'exercice 2023 (1 voix contre).

Vote des taux : pas d'augmentation

Il est proposé de reconduire en 2023 les taux de 2022. La taxe foncière sur les propriétés non bâties reste à 84.60% et la taxe sur les propriétés bâties à 60.38%. Quant à la taxe d'habitation, pour rappel, dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale, la loi de finances a acté la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. A compter de 2023, les ménages ne paieront plus de taxe d'habitation au titre de leur résidence principale. Mais la taxe d'habitation demeure pour les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et les locaux vacants. Ainsi, le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres reste à 17.28%. (1 voix contre).

Budget primitif 2023

Le budget s'élève à 28 219 998€ : 19 004 803€ en fonctionnement et 9 215 195€ en investissement (1 voix contre). Il fait l'objet d'une présentation détaillée ci-après.

Autorisations de programme

Cette procédure permet de visualiser sur plusieurs exercices les crédits nécessaires à la réalisation de projets. Elles constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Ainsi des autorisations de programme sont proposées pour : la mise en accessibilité des bâtiments communaux, la réhabilitation du quartier Saint-Julien, l'aménagement urbain des 3 cités, la reconstruction de l'école Jean-Jaurès, la vidéosurveillance et la rénovation des bâtiments communaux (1 voix contre).



Projet d'extension de l'école Jean-Jaurès



Chantier éducatif près du pont de l'Aumône



ENFANCE JEUNESSE

Convention avec l'Apré

L'Association de prévention de la région elbeuvienne (Apré) a été habilitée par la Métropole pour mener des actions de prévention spécialisée. Une convention tripartite entre la Métropole, l'Apré et la Ville d'Oissel est signée.

Une autre convention entre la Ville et l'Apré est signée afin de poursuivre les activités en direction des adolescents et des jeunes adultes et des familles : service de prévention spécialisée, chantiers éducatifs, point écoute ados (unanimité).

Convention avec les Francas : métropole nourricière

Les Francas sont partenaires avec la Métropole dans le cadre d'un projet «métropole nourricière». Ce projet a pour objectif de créer des espaces potagers à vocation sociale et nourricière avec accès à terme à une alimentation saine et locale en faveur d'un public en précarité. La Ville d'Oissel s'engage par cette convention à mettre à disposition à titre gracieux une partie du terrain situé au centre de loisirs Charlie-Chaplin et à accorder l'installation de récupérateurs d'eau, de composteurs et d'un cabanon de stockage. Outre la gestion et l'entretien des espaces potagers, les Francas s'engagent à animer des temps autour du potager et à inclure les acteurs locaux (unanimité).

Formation aux gestes de premiers secours gratuite

Afin de proposer à la population issue des quartiers Politique de la ville, la Ville d'Oissel signe une convention avec la Protection civile Normandie Seine. Ces formations sont gratuites pour les habitants et financées à hauteur de 80% dans le cadre de l'opération Quartiers d'été (1 voix contre).

Participation communale aux séjours éducatifs et classes de découverte

Pour aider les familles dont les enfants participent à des activités éducatives extérieures, ou à des classes découvertes, dans le cadre scolaire, la Ville verse une participation financière en fonction du quotient familial (1 voix contre).

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

Conventions d'objectifs avec le CMSO football, handball, OAC 76, Oissel Basket Seine

Une convention est renouvelée pour trois saisons. Celle-ci fixe les modalités de partenariat et les objectifs de chacune des parties (1 voix contre pour le football et le handball, à l'unanimité pour l'athlétisme et le basket).

Subventions aux associations et coopératives scolaires

Chaque année, la Ville attribue une subvention aux associations dans le cadre de son soutien à la vie locale (1 voix contre).



POLITIQUE DE LA VILLE

Convention avec l'Adal

Dans le cadre de la politique de la ville, Oissel poursuit son soutien aux actions d'animation et de médiation proposées aux habitants de la cité des Landaus grâce à l'Association pour le développement et l'animation des Landaus (Adal). Dans le cadre de son projet social, l'association a défini ses axes prioritaires : l'inclusion sociale, la lutte contre l'isolement, le développement des liens et la cohésion sociale, la responsabilisation et le développement des compétences des citoyens. Une participation à hauteur de 24 000€ répartis sur 4 ans est arrêtée (unanimité).



*Stéphane Barré,
maire*

Mesdames, Messieurs,

En 2022, les collectivités comme les ménages ont vu leurs dépenses contraintes considérablement augmenter. La hausse sans précédent des prix de l'énergie, l'inflation qui a atteint au dernier trimestre 2022 plus de 7% ont pesé lourdement. A titre d'exemple, en un an, les prix de l'alimentation ont subi une augmentation de 16% et de près de 30% sur les produits alimentaires frais, comme les fruits ou les légumes.

Cette augmentation brutale des prix a également impacté le budget des collectivités parmi lesquelles les communes. Afin d'équilibrer son budget, la Ville d'Oissel a su maîtriser ses dépenses de fonctionnement, mobiliser des financements extérieurs ou encore trouver des solutions pour faire de nouvelles économies d'énergie. Malgré leurs efforts, les finances des communes restent fragilisées et cela d'autant plus que le Gouvernement s'en remet encore une fois à l'austérité, à la pression fiscale avec la revalorisation des bases locatives votée dans le budget de l'État.

Oissel fait un autre choix et maintient sa priorité : être une Ville aux côtés des habitants. Le budget 2023 qui vient d'être voté est fidèle au programme municipal, il répond au besoin de solidarité dans un contexte de crise économique et sociale grave. Le budget prépare également l'avenir par des investissements dans nos écoles, avec l'extension de Jean-Jaurès 2, dans nos quartiers avec la requalification du quartier Saint-Julien, la poursuite des travaux d'accessibilité et de rénovation thermiques des bâtiments communaux.

Oissel a pris la décision de ne pas faire peser la crise sur ses habitants : pas de hausse de la part communale des impôts, pas d'augmentation des tarifs municipaux à hauteur de l'inflation, maintien des subventions aux associations qui restent des acteurs majeurs de vivre ensemble et de partage.

Face aux difficultés qui appauvrissent encore les plus démunis et qui aujourd'hui touchent de plein fouet les classes moyennes, face au déni démocratique d'un pouvoir qui passe en force, qui demande à chacun de travailler plus malgré la pénibilité, et alors même qu'il est difficile de vivre de son travail, nous continuons d'accompagner dans leur vie à tout âge, les Osseliennes et les Osseliens, pour garantir à chacun un accès aux services publics de proximité, à la culture, au sport, pour vivre mieux et bien ensemble.

BUDGET 2023

Le 13 avril, le conseil municipal a adopté le budget 2023. C'est un acte déterminant qui fixe les grandes orientations.

S'il a été construit dans un contexte économique et social difficile pour les collectivités territoriales, il affiche cependant clairement les priorités pour la municipalité envers la jeunesse, le sport, la culture, l'action sociale, l'activité économique, le cadre de vie, la vie associative.

La bonne gestion de la ville permet dans le même temps d'enclencher des projets pour faire d'Oissel une ville toujours plus solidaire, moderne, écologique et durable.

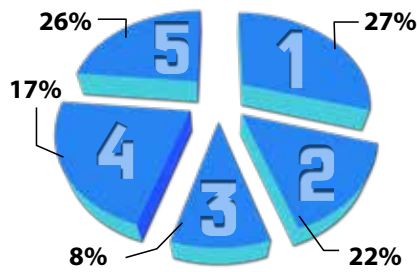
LES CHIFFRES CLÉS

- Budget total : 28 219 998€
- Fonctionnement : 19 004 803€
- Investissement : 9 215 195€
- + 0% d'augmentation de la part communale pour les impôts locaux

LES AXES DE CE BUDGET

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement afin d'en limiter l'évolution
- Soutenir les associations locales
- Conserver un service public de qualité
- Poursuivre une politique d'investissement

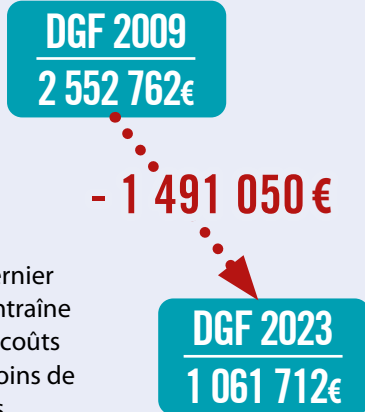
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 19 004 803€



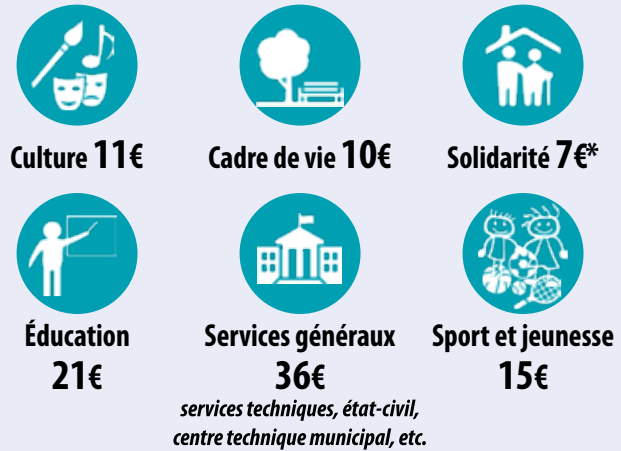
- 1 - dotation de solidarité communautaire : 4 723 705 €
- 2 - impôts des ménages : 3 846 144€
- 3 - produits de gestion et services : 1 339 275€
- 4 - impôts des professionnels : 2 956 063€
- 5 - autres dotations et subventions : 4 509 877€

UN DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT AGGRAVÉ

Entre 2014 et 2022, la perte cumulée de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) s'élève à 7 338 776€. Les dotations de l'État stagnent alors que la population augmente (12 246 habitants au dernier recensement), ce qui entraîne une augmentation des coûts pour répondre aux besoins de ces nouveaux habitants.



QUAND LA VILLE DÉPENSE 100€



* Le budget total de la solidarité s'élève à 2 031 000€ (subvention au CCAS et service d'aide à domicile).

DETTE PAR HABITANT



IMPÔTS LOCAUX

En ce qui concerne la fiscalité locale, il faut noter la suppression de la taxe professionnelle puis de la taxe d'habitation perçues autrefois par la Ville. Il reste aux collectivités territoriales les taxes foncières (sur le bâti et le non bâti) pour agir.

GEL DES TAUX DEPUIS 2016

Pourtant, les propriétaires vont voir leur facture augmenter en raison de l'augmentation de 7,1% des bases fiscales décidées par le Gouvernement.

LA TARIFICATION DES SERVICES

2% d'augmentation de certains de ses tarifs. Or selon l'Insee, les prix à la consommation ont augmenté de 7,1% en 2022. La volonté municipale est de ne pas répercuter cette augmentation à la hauteur de l'inflation.

LES CONTRAINTES SUR LES DÉPENSES**Une hausse record des prix**

Le coût de la vie impacte le budget quotidien des familles mais impacte aussi fortement le budget de la Ville.

+34,71%

c'est le niveau des dépenses supplémentaires prévues au budget 2023 par rapport à 2022 pour faire face à l'inflation estimée du coût des énergies (électricité et gaz, du papier, du carburant, des denrées alimentaires...).

BUDGET GLOBAL VOTÉ :

28,22 millions d'euros
Soit près de - 30 000€ par rapport à 2022

Fonctionnement**+ 5,68%**

Cette hausse est majoritairement due à la hausse des prix qui se ressent dans tous les secteurs d'activités.

Investissement**-10,24%**

La municipalité a été contrainte de reporter une part non négligeable de ses investissements.

L'autofinancement**-32,98%****LES PROJETS**

- Extension de l'école Jean-Jaurès
- Poursuite des travaux d'accessibilité des bâtiments communaux pour l'accueil des personnes à mobilité réduite



- Accélération du programme de vidéo protection (acquisition et installation de caméras)



- Requalification du quartier Saint-Julien



- Aménagement urbain des 3 cités.

- Études pour la rénovation de bâtiments communaux



- Acquisition de tables de tri alimentaire dans les établissements scolaires



- Création de l'espace Daniel-Horlaville



INTERVIEW ERWAN LE TALLEC

Élu en charge des finances et de l'évaluation des politiques publiques

Dans quel contexte a été monté le budget prévisionnel 2023 ?

Ce budget prend place dans un climat marqué par une très grande incertitude. Les années Covid ont laissé la place à une crise économique majeure consécutive au conflit en Ukraine. La crise est à la fois énergétique avec l'augmentation du prix du gaz et de l'électricité mais aussi alimentaire en raison de l'inflation. Cela crée de la précarité qui renforce les besoins de nos habitants à travers le CCAS.

L'inflation a atteint 5,9% en 2022 (16% pour l'alimentation et 15,1% pour les énergies). Cette tendance perdure en 2023. On voit une augmentation des charges à caractère général (énergie, alimentation, fournitures) et des dépenses de personnel suite aux revalorisations, même s'il faut s'en réjouir pour le personnel municipal. Enfin, l'envolée des prix des matériaux affecte les dépenses d'investissement.

L'équilibre budgétaire a donc été difficile à trouver ?

Oui en effet. Notre volonté est d'apporter la meilleure qualité de services à la population. On essaie de contenir au mieux les postes de dépenses en hausse pour garder les services disponibles. En 2022 : + 1,02 million d'euros sur le gaz, + 80 000€ pour l'électricité, + 70 000€ pour l'alimentation et + 13 000€ pour le carburant ! En conséquence, pour 2023, nous avons revu nos dépenses prévisionnelles afin de prendre en compte ces augmentations. Si nous avons bénéficié d'une aide de l'Etat pour faire face notamment à l'explosion du coût du gaz (430 000€ en 2022 et 548 000€ en 2023), celle-ci ne sera pas renouvelée.

En termes de recettes, la Dotation globale de fonctionnement sera quasi identique à celle de 2022 malgré l'augmentation du nombre d'habitants. Cela revient à dire que nous devons faire mieux avec moins de moyens et assurer la même qualité de services publics ! Si la Dotation de solidarité urbaine (DSU) est en légère augmentation, elle ne compense pas les hausses évoquées.

Avez-vous été contraints de prendre des décisions pour y parvenir ?

Le maire avait fait preuve de qualités d'adaptation l'an passé en anticipant la fermeture programmée pour travaux de la piscine municipale. Cela avait permis de faire des économies substantielles. On a vu d'ailleurs de nombreuses autres collectivités prendre les mêmes mesures. Ce signal a contribué à la réaction de l'Etat avec la mise en place du filet de sécurité inflation.

Pour les mois de chauffe 2022/2023, une réorganisation des services a eu lieu en concertation avec les agents pour limiter

le nombre de bâtiments à chauffer. Conjuguée à une baisse d'un degré du chauffage dans les bâtiments, hors écoles, cette mesure a permis de réaliser des économies importantes. Nous avons optimisé l'utilisation de nos équipements à l'exemple du Palais des congrès et de la salle normande qui ont accueilli différentes activités.

Des augmentations tarifaires des services ou des impôts locaux ou même une baisse des activités ont-elles été envisagées ?

Nous avons voulu maintenir les services aux usagers. De même, nous ne souhaitons pas augmenter les impôts alors que les habitants subissent déjà de plein fouet l'inflation et que la revalorisation des bases fiscales décidées par l'Etat (+7,1%) aura un impact sur les taxes foncières. Si des augmentations tarifaires des services peuvent avoir lieu, elles resteront à la marge (1 à 2%). Et le montant restera loin du coût réel.

Quels sont les grands axes de ce budget 2023 ?

Notre volonté est de conserver les grands équilibres. C'est la condition pour pérenniser nos services et notre capacité d'autofinancement pour les grands projets à venir. Cette stratégie est constante et fondée sur la maîtrise des coûts de fonctionnement malgré le contexte difficile. Ensuite, poursuivre une politique d'investissement soutenue. L'enjeu est alors de réussir à constituer une capacité d'autofinancement pour financer nos projets et étaler les plus importants sur plusieurs exercices budgétaires.

En cela le budget 2023 est ambitieux. Nous avons eu recours à un emprunt de 2.5 millions d'euros, souscrit dès l'été 2022, afin d'anticiper la hausse des taux. Cela est possible car notre ville est peu endettée.

On peut noter également une augmentation de la subvention d'équilibre au CCAS. On passe de 625 000 à 800 000€ pour faire face à de nouvelles situations difficiles pour nos habitants.

Si la situation perdurait, quelles pourraient-être les marges de manœuvre de la municipalité ?

Cette année, nous avons dû puiser dans nos réserves pour faire face aux augmentations imprévues. Cela ne pourra pas se faire de façon répétée. Oissel a une politique volontariste et offre une grande variété et qualité de services : un cinéma, une piscine, une école de musique, un centre de loisirs et de nombreux équipements mais l'Etat doit soutenir les collectivités territoriales plutôt que de leur enlever progressivement leur capacité à agir localement.

VEN 12 & SAM 13 MAI

Fleurir la ville : distribution de plants de fleurs, 9h>11h, parc municipal

SAM 13 MAI

Fleurir la ville : atelier plantations d'un décor recyclé dans le cadre d'une conception paysagère, 11h>12h, parc municipal

Les balades du Hérisson, 10h30>22h30, plein air (lire p.12)

Porte ouverte des Restos du cœur, 14h>17h, local avenue du Général-de-Gaulle (lire p.2)

CINEMA

13 et 14 mai
Espace Aragon
(lire ci-contre)

MAR 16 MAI > SAM 1^{ER} JUILL

Expo : *En attendant l'Armada* par le photographe Didier Baligout, Galilée

MAR 16 MAI

Anim'seniors, 11h30, château parc municipal

Vernissage expo *En attendant l'Armada*, 18h, et concert de musique irlandaise avec Cattle Grid, Galilée

SAM 20 MAI

Fête des voisins de la CNL Boieldieu, 12h, cité Boieldieu



Ramène tes jeux !, 14h30, Galilée

CINEMA

Quand tu seras grand
16h, *Le jeune imam*
18h30, *La vie pour de vrai*
21h, Espace Aragon

DIM 21 MAI

Pass'trail, 9h15, stade Marcel-Billard (lire p.2)

CINEMA

La vie pour de vrai
15h30, *Quand tu seras grand*
18h, Espace Aragon

MAR 23 MAI

Animation du réseau Astuce, 15h>17h, place de la République (lire p.2)

MER 24 MAI

Permanence d'un architecte conseil en urbanisme et environnement, 9h>12h, Pôle technique Maurice-Haule sur rendez-vous au 02 32 95 89 85

JEU 25 MAI

Concert pop-folk de l'EMMD, 20h, auditorium Roland-Leroy (lire ci-dessous)

SAM 27 & DIM 28 MAI

Foire à tout Solinor, 5h>18h, plaine des Landaus (lire p.3)

SAM 27 MAI

Foire à tout CNL Boieldieu, cité Boieldieu (lire p.3)

Les histoires de Billy Bou (4 ans et +), 10h30, Galilée

Les livres lus, 10h30, Galilée

JEU 1^{ER} & VEN 2 JUIN

Danse : *Emotions* par les élèves de l'EMMD, 20h, Espace Aragon

Ecole municipale de musique et de danse

Concert pop-folk



Cette soirée réunit les groupe pop/folk ados et adultes. Ces deux ensembles sont dirigés par Stéphane Quélen, professeur de violon et d'alto. C'est après avoir découvert la musique traditionnelle roumaine avec le violoniste Marius Andrei (au sein du groupe Doina qu'ils fondèrent en 1990), que s'est naturellement imposée à Stéphane Quélen l'idée de partager cette musique avec les élèves de l'École municipale de musique et de danse. C'est en créant un atelier folk ados en collaboration avec Christophe Basset (professeur de guitare, flûte à bec et arrangeur) que nombre d'élèves ont pu découvrir cette musique.

Au fil des années, le répertoire s'est élargi vers d'autres musiques traditionnelles : Klezmer, Tzigane, Irlandaise... Puis, Une deuxième formation regroupant une majorité d'adultes a été créée.

Aujourd'hui constituées de flûtes traversières, clarinettes, violons, alto, violoncelle, basse, accordéon, claviers, batterie, ces deux formations intègrent aussi du répertoire pop : chansons françaises et internationales (Amy Winehouse, the Korgis, Dido...).

Vous pourrez les écouter jeudi 25 mai, à 20h, à l'auditorium Roland-Leroy.

Entrée libre sur réservations : 02 35 66 00 87 ■

A L'ESPACE ARAGON SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 MAI



SAM 16H - DIM 18H 1h33

COMÉDIE DRAMATIQUE - Dog et Mirales sont amis d'enfance. Ils vivent dans un village du sud de la France et passent la majeure partie de leurs journées à traîner dans les rues. Mirales a pris l'habitude de taquiner Dog plus que de raison. Leur amitié va être mise à mal par l'arrivée au village d'une jeune fille, Elsa, avec qui Dog va vivre une histoire d'amour.



SAM 18H30 1h40

COMÉDIE DRAMATIQUE - Dans un Paris caniculaire, Tristan, directeur de campagne d'une candidate aux législatives, reçoit un courrier anonyme contenant un test de grossesse positif. A-t-il affaire à une blague morbide, une vengeance froide, un appel à l'aide ou à une manœuvre politique ? Tristan décide de mener l'enquête.



SAM 21H - DIM 15H30 1h32

ANIMATION - Alors qu'ils tentent de réparer une canalisation souterraine, Mario et son frère Luigi, tous deux plombiers, se retrouvent plongés dans un nouvel univers féerique à travers un mystérieux conduit. Mais lorsque les deux frères sont séparés, Mario s'engage dans une aventure trépidante pour retrouver Luigi.

Tarifs : **6,20€, 4,20€** (réduit), **3,10€** (carte Labo) / Bandes-annonces sur ville-oissel.fr
 En raison du plan vigipirate, les entrées à l'Espace Aragon sont filtrées et un contrôle des sacs peut être effectué.

A VOUS DE JOUER ! CETTE SEMAINE : LE BUDGET 2023 D'OISSEL

Tel le contexte actuel	Points opposés	On y exploite l'amidon	Dis à l'envers	Ne bougez pas	Morceau de terre Diabole	Aiguisé	Montée du bétail Ôter les pierres	Tribunal du contentieux de l'incapacité	Maladie intestinale	Ecoute de nouveau
Préservés dans le budget 2023									Com-mune d'Espagne	
		Nid de taupes Soirée dansante			Fait un avoir Muse	Plutôt obscure				
Ile de France Adversaire	Toujours verts Larcin									
			L'ARN inversé		Un atout pour nos finances locales	Livret de banque Connu en 39		Syllabe Services de table		
									Cadre du lit Reste en carafe	
Son extension est prévue dans le budget 2023		2 en vrac Avant nous	Part en part Jeté par jeu		Lu de droite à gauche Après-midi	Qualité d'1 chose Paire de pattes	Va, ayez lui Avant après			
Ré-inventez	Projet pour vous protéger									
					Tel le budget 2023				PHILIPPE IMBERT 2023	

A VOUS DE JOUER !
 La solution de cette grille de mots croisés sur : ville-oissel.fr



Les balades du hérisson

Samedi 13 mai, de 10h30 à 22h30

Premier rendez-vous avec les fêtes Osseliennes samedi 13 mai avec les Balades du Hérisson. Fidèle à son principe d'être une fête de proximité, des animations se dérouleront dans différents quartiers de la ville.



Guarapo.

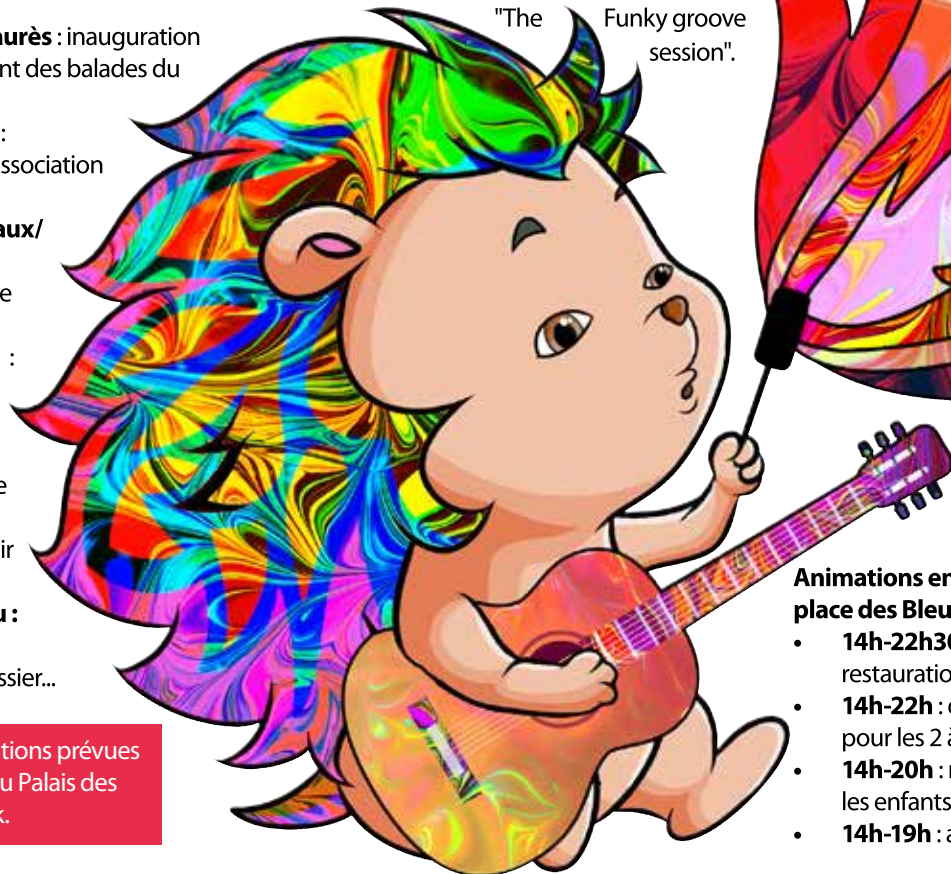
© Didier Baigout



The funky groove session.

AU PROGRAMME :

- Inauguration du projet artistique mené avec l'école Jean-Jaurès et l'artiste Liz Ponio (financé par la Métropole et la Drac) : réalisation et collage d'animaux marins sur différents murs du quartier entre le centre commercial Saint-Julien et l'école Jean-Jaurès. Les enfants ayant participé au projet et leurs parents sont conviés à une découverte des œuvres.
RDV à 10h30, parking du centre commercial Saint-Julien ; départ à 10h45 et arrivée à l'école Jean-Jaurès pour le début du spectacle.
- **11h30-12h parking salle de sport Jaurès** : Les Saltimbanques : musiciens, jongleur, cracheur de feu, échassier... la fête médiévale reprend de plus belle dans les quartiers !
- **A partir de 12h, école Jean-Jaurès** : inauguration du projet artistique et lancement des balades du Hérisson 2023.
- **14h-14h45 place des Bleuets** : démonstration de danse par l'association Ascen'dance
- **15h-15h30 quartier des Oiseaux/ Vosges** : Les Saltimbanques : musiciens, jongleur, cracheur de feu, échassier...
- **15h45-17h place des Bleuets** : concert de l'Orchestre d'accordéons de l'École municipale musique et de danse : reprise des musiques de films de Hans Zimmer à John Williams en passant par Vladimir Cosma...
- **17h30-18h quartier Boieldieu** : Les Saltimbanques : musiciens, jongleur, cracheur de feu, échassier...
- **18h30-20h place des Bleuets** : concert de Guarapo. Les sept musiciens du groupe Guarapo vous proposent un voyage de Cuba à New-York en passant par Puerto Rico...
- **20h30-22h30 place des Bleuets** : The funky groove session. Après avoir ébloui le monde et fait danser la terre entière, de Las Vegas à Honolulu et de Macao à Dunkerque, Pat'Mouille & ses Mouillettes reviennent pour un second Opus "The Funky groove session".



En fonction de la météo, les animations prévues place des Bleuets se dérouleront au Palais des congrès. Suivez l'info sur Facebook.

Animations en continue place des Bleuets :

- **14h-22h30** : buvette, gourmandises, restauration par le Comité des fêtes
- **14h-22h** : deux structures gonflables pour les 2 à 12 ans
- **14h-20h** : maquillage gratuit pour les enfants
- **14h-19h** : animation médiathèque ■